

LUTTER CONTRE LES FACTEURS NÉGATIFS ET LES PROBLÈMES STRUCTURELS QUI POUSSENT DES PERSONNES À QUITTER LEUR PAYS D'ORIGINE



Actions connexes

- a. Favoriser l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme d'action d'Addis-Abeba ainsi que le respect de l'engagement qui a été pris de venir en aide aux plus défavorisés en premier, et de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)
- b. Investir dans des programmes qui permettent aux États d'atteindre plus vite les objectifs de développement durable, afin d'éliminer les facteurs négatifs et problèmes structurels qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine, ce qui passe notamment par l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé et les conditions d'hygiène, l'éducation, une croissance économique profitant à tous, le développement d'infrastructures, le développement urbain et rural, la création d'emplois, le travail décent, l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes et des filles, la résilience et la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation aux

changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, la lutte contre les conséquences socio-économiques de toutes les formes de violence, le principe de non-discrimination, la primauté du droit et la bonne gouvernance, l'accès à la justice et la protection des droits de l'homme, ainsi que l'édification et la préservation de sociétés pacifiques et inclusives dotées d'institutions efficaces, transparentes et tenues de rendre des comptes

- c. Créer des mécanismes ou renforcer les mécanismes existants qui permettent de suivre et d'anticiper l'apparition de risques et de menaces susceptibles de déclencher des mouvements de migration ou d'avoir une influence sur eux, renforcer les dispositifs d'alerte rapide, mettre au point des procédures et des trousses à outils d'urgence, mener des opérations d'urgence et favoriser le relèvement au sortir de situations d'urgence, en coopération étroite avec les autres États, les autorités nationales et locales concernées, les institutions nationales de défense des droits de l'homme et la société civile, et en leur apportant un appui
- d. Investir dans le développement durable aux niveaux local et national dans toutes les régions, de manière à permettre à chacun d'améliorer sa vie et de réaliser ses aspirations, en favorisant une croissance économique soutenue, partagée et durable, notamment au moyen d'investissements directs étrangers, d'investissements privés et de préférences commerciales, afin de créer des conditions qui permettent aux populations et aux individus de mettre à profit les possibilités qui s'offrent à eux dans leur propre pays et de contribuer à un développement durable

- e. Investir dans le capital humain en favorisant la création d'entreprises, l'éducation, les programmes et partenariats de formation professionnelle et de développement des compétences et la création d'emplois productifs, de manière à répondre aux besoins du marché du travail en concertation avec le secteur privé et les syndicats, afin de réduire le chômage des jeunes, d'éviter la fuite des cerveaux et d'optimiser leur retour dans les pays d'origine et de tirer parti du dividende démographique
- f. Intensifier la collaboration entre les acteurs de l'aide humanitaire et du développement, notamment en favorisant l'analyse conjointe, les approches multidonateurs et les cycles de financement pluriannuels, afin de prévoir des interventions et des résultats qui garantissent le respect des droits des personnes touchées, la résilience et les capacités de réaction des populations ainsi que l'autonomie économique et sociale, et en veillant à ce que tous ces efforts tiennent compte des migrations
- g. Tenir compte des migrants dans les plans nationaux de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours, notamment en prenant en considération les recommandations pertinentes issues des processus consultatifs menés par les États, comme les Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle (initiative Migrants dans les pays en crise);

Catastrophes naturelles, des effets néfastes du changement climatique et de la dégradation de l'environnement

- h. Renforcer l'analyse conjointe et l'échange d'informations afin de mieux visualiser, comprendre, prévoir et gérer les mouvements migratoires, comme ceux qui peuvent être causés par des catastrophes naturelles soudaines ou larvées, les effets néfastes des changements climatiques, la dégradation de l'environnement ainsi que d'autres situations précaires, tout en veillant au respect, à la protection et à la réalisation des droits de l'homme de tous les migrants
- i. Élaborer des stratégies d'adaptation et de résilience aux catastrophes naturelles soudaines et larvées, aux effets néfastes des changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, comme la désertification, la dégradation des terres, la sécheresse et l'élévation du niveau des mers, en tenant compte des incidences qu'ils peuvent avoir sur les migrations, sans perdre de vue que l'adaptation dans le pays d'origine est une priorité
- j. Intégrer les considérations relatives aux déplacements dans les stratégies de préparation aux catastrophes et promouvoir la coopération avec les pays voisins et les autres pays intéressés en ce qui concerne la préparation aux alertes rapides, la planification des interventions d'urgence, la constitution de stocks, les mécanismes de coordination, la planification des évacuations, les dispositifs d'accueil et d'assistance et la diffusion d'informations
- k. Élaborer des stratégies et des dispositifs aux niveaux sous-régional et régional et les harmoniser afin de remédier aux vulnérabilités des personnes touchées par des catastrophes naturelles soudaines ou larvées, en veillant à ce qu'elles aient accès à une aide humanitaire

qui satisfassent leurs besoins essentiels dans le plein respect de leurs droits, où qu'elles soient, et en agissant en faveur de résultats durables qui permettent aux pays de gagner en résilience et en autonomie, compte tenu des capacités qui sont les leurs.

I. Élaborer des stratégies cohérentes pour relever les défis posés par les mouvements migratoires dans le contexte de catastrophes naturelles soudaines ou larvées, notamment en prenant en considération les recommandations pertinentes issues des processus consultatifs menés par les États, tels que l'Agenda pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et de changements climatiques, et la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes.



Exemples de pratiques

Pour plus de pratiques, visitez le **Migration Répertoire des pratiques** de Network Hub

Initiative des maires champions pour une croissance inclusive

En mars 2016, l'OCDE a créé l'initiative des Maires champions pour une croissance inclusive, qui rassemble des maires du monde entier engagés dans la lutte contre les inégalités et résolus à prendre des mesures permettant de générer une croissance plus inclusive dans leurs villes respectives. Cette initiative a aidé les autorités municipales à analyser les inégalités croissantes, à concevoir des politiques visant l'équité et la croissance, et à surveiller le niveau de vie matériel de leurs citoyens. Cette initiative adopte une approche multidimensionnelle pour examiner la croissance

inclusive, allant au-delà de la mesure du revenu pour évaluer la situation des personnes, et s'intéressant à des critères tels que la santé et l'emploi (OCDE, s.d.).

Partenariat « Prospects »

Le partenariat « Prospects », financé par les Pays-Bas et réunissant le Groupe de la Banque mondiale, notamment la Banque mondiale et la Société financière internationale (IFC), ainsi que l'UNICEF, le HCR et l'OIT, propose de passer d'une approche humanitaire à une approche axée sur le développement pour faire face aux crises des déplacements forcés, en favorisant un environnement propice à l'inclusion socio-économique, en améliorant l'accès à l'éducation et la protection des enfants migrants vulnérables et en renforçant la résilience des communautés d'accueil (Gouvernement des Pays-Bas, s.d.).

Stratégie nationale de gestion des déplacements internes dus aux catastrophes et au climat

En 2015, le Gouvernement du Bangladesh a publié sa stratégie nationale de gestion des déplacements internes dus aux catastrophes et au climat. Cette stratégie a été élaborée dans le but de gérer les déplacements internes dus au climat selon une approche globale fondée sur les droits. Elle s'inscrit dans le cadre du plan d'action du Gouvernement visant à mettre en œuvre le Cadre de Sendai et est conforme avec le Cadre de développement social du Bangladesh et d'autres cadres politiques nationaux et internationaux. Axée sur les déplacements internes (et non transfrontaliers) dus aux catastrophes liées au climat, elle couvre les trois phases des déplacements, à savoir la phase de précédent le déplacement (Siddiqui, 2015).



Objectifs de développement durable pertinents

Tous les ODD

Afin d'éliminer les facteurs négatifs et les problèmes structurels qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine, ceux-ci doivent être compris et pris en compte de manière exhaustive. Ces facteurs touchent aux 17 objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 1 sur la pauvreté, l'ODD 2 sur l'élimination de la faim et l'ODD 3 sur la garantie d'une vie en bonne santé et la promotion du bien-être de tous. Par ailleurs, l'ODD 13 sur la lutte contre les changements climatiques et l'ODD 16 relatif à la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives sont essentiels pour garantir que des personnes ne soient pas contraintes de quitter leur pays d'origine. Il est donc nécessaire d'intégrer les considérations relatives à la migration et aux droits et besoins des migrants dans tous les domaines du développement. Cela contribuera à la réalisation de la cible 17.14 des ODD, à savoir : Renforcer la cohérence des politiques de développement durable.